



PLAN STRATEGIQUE 2020-2025

Déclaration d'intention

1. Motivation et raisons d'être du Plan Stratégique

Le Groupement d'Intérêt Economique HAROPA regroupe les grands ports maritimes du Havre (GPMH), de Rouen (GPMR) et le port autonome de Paris (PAP) et a pour missions principales de :

- Renforcer l'efficacité des missions portuaires stratégiques,
- Conduire des actions d'axe,
- Etre un lieu de partage d'expériences et de bonnes pratiques

Pour l'exercice de ses missions, le GIE anime la concertation avec les différents acteurs portuaires, économiques, institutionnels, associatifs et sociaux, représentatifs sur l'Axe Paris Seine Normandie (dit Axe Seine).

HAROPA est le 5e ensemble portuaire nord-européen. HAROPA génère un trafic maritime et fluvial annuel de plus de 120 millions de tonnes et ses activités représentent environ 160 000 emplois.

Il est connecté à tous les continents grâce à une offre maritime internationale de premier Plan (700 ports touchés). Il dessert un vaste hinterland dont le cœur se situe sur la vallée de la Seine et la région parisienne qui forment le plus grand bassin de consommation français. Partenaire de près de 10 ports normands et autres régions limitrophes à l'Île de France, ce hub à « guichet unique » constitue aujourd'hui en France un système de transport et de logistique en mesure de proposer une offre de service globale de bout en bout.

Au cours du Comité Interministériel de la Mer (CIMER) de novembre 2018, le gouvernement a décidé de procéder à **l'intégration des ports du Havre, de Rouen et de Paris dans un établissement public portuaire unique de la Seine** et a nommé par courrier en date du 7 février 2019 Catherine RIVOALLON au poste de préfiguratrice de ce nouvel ensemble.

Ce nouvel ensemble est un outil au service de la compétitivité du commerce extérieur français ainsi qu'au service de la création d'emplois et de valeur dans les territoires. L'enjeu consiste à conforter sa position dans les grands flux du transport maritime international en l'inscrivant au cœur des chaînes logistiques.

La mission de préfiguration est chargée de proposer les dispositions nécessaires à la création de cet établissement portuaire et notamment de proposer un Plan stratégique d'établissement pour 2020-2025.

Le Plan Stratégique pour la période 2020-2025 se décline comme suit :

- A. Clients et services
- B. Innovation
- C. Environnement
- D. Des femmes et des hommes au cœur du Plan HAROPA
- E. Une orientation résolument multi-filières
- F. La logistique et la multimodalité au cœur du développement
- G. Une stratégie ancrée dans les territoires
 - HAROPA Port de Paris
 - HAROPA Port de Rouen
 - HAROPA Port du Havre
- H. Une trajectoire financière et un plan d'investissement au service de nos ambitions

2. Liste des communes correspondant au territoire susceptible d'être affecté par le Plan Stratégique

Département 76 :

Rouen, Canteleu, Val de la Haye, Hautot sur Seine, Sahurs, Saint Pierre de Manneville, Quevillon, Saint Martin de Boscherville, Hénouville, Saint Pierre de Varengueville, Duclair, Le Mesnil sous Jumièges, Jumièges, Yainville, Le Trait, Rives-en-Seine, Saint Arnoult, Norville, Saint Maurice d'Etelan, Petiville, Port-Jérôme-Sur-Seine, Lillebonne, Saint Jean de Folleville, Saint Nicolas de la Taille, Tancarville, La Cerlangue, Saint Vigor d'Ymonville, Sandouville, Oudalle, Rogerville, Gonfreville l'Orcher, Harfleur, Le Havre, Sainte Adresse, Octeville sur Mer, Cauville sur Mer, Saint Jouin Bruneval, Petit Quevilly, Grand Quevilly, Petit Couronne, Grand Couronne, Moulineaux, La Bouille, Mauny, Bardouville, Anneville-Ambourville, Berville sur Seine, Yville sur Seine, Heurteauville, Notre Dame de Bliquetuit, Arelaune-en-Seine, Vatteville la Rue,

Département 27

Aizier, Berville sur Mer, Barneville sur Seine, Caumont, Conteville, Fatouville-Grestain, Fiquefleur-Equainville, Le Landin, Marais Vernier, Quillebeuf sur Seine, Saint Samson la Roque, Saint Aubine sur Quillebeuf, Trouville la Haule, Vieux Port

Département 14

Ablon, Cricqueboeuf, Deauville, Honfleur, Pennedepie, La Rivière Saint Sauveur, Trouville sur Mer, Vasouy, Villerville, Arromanches-les-Bains, Asnelles, Auberville, Benerville sur Mer, Bernieres sur Mer, Blonville sur Mer, Cabourg, Colleville-Montgomery, Commes, Courseules sur Mer, Gonneville sur Mer, Graye sur Mer, Hermanville sur Mer, Houlgate, Langrune sur Mer, Lion sur Mer, Longues sur Mer, Luc sur Mer, Manvieux, Merville Franceville Plage, Meuvaines, Ouistreham, Port en Bessin Hupain, Saint Aubin sur Mer, Saint Come De Fresne, Tourgeville, Tracy sur Mer, Varaville, Ver sur Mer, Villers sur Mer, Dives sur Mer.

Département 75

Paris, en particulier 12e, 13e, 4e, 5e, 1er, 6e, 7e, 8e, 15e et 16e arrondissements

Département 77

Château-Landon, Souppes-sur-Loing, La Madeleine-sur-Loing, Bagneaux-sur-Loing, Saint-Pierre-lès-Nemours, Nemours, Montcourt-Fromonville, Grez-sur-Loing, Bourron-Marlotte, Montigny-sur-Loing, La Genevraye, Moret-Loing-et-Orvanne, Darvault, Annet-sur-Marne, Armentières-en-Brie, Barbey, Cannes-Ecluse, Chalifert, Chamigny, Changis-sur-Marne, Champs-sur-Marne, Charmentray, Chelles, Chessy, Citry, Condé-Sainte-Libiaire, Congis-sur-Therouanne, Coupvray, Dampmart, Esbly, Fresnes-sur-Marne, Fublaines, Germigny-l'Évêque, Herme, Isles-les-Meldeuses, Isles-les-Villenoy, Jablines, Jaignes, La Brosse Montceaux, La Ferté-Sous-Jouarre, Lagny-sur-Marne, Lesches, Lizy-sur-Ourcq, Luzancy, Mareuil-les-Meaux, Mary-sur-Marne, Meaux, Melz-sur Seine, Méry-sur-Marne, Misy-sur-Yonne, Montevran, Nanteuil-les-Meaux, Nanteuil-sur-Marne, Noisiel, Poincy, Pomponne, Précý-sur-Marne, Reuil-en-Brie, Saacy-sur-Marne, Sainte-Aulde, Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, ,Saint-Thibault-des-Vignes, Sammeron, Sept-Sorts, Tancrou, Thorigny-sur-Marne, Torcy, Trilbardou, Trilport, Ussy-sur-Marne, Vaires-sur-Marne, Varredes, Vignely, Villenoy, Villeparisis, Avon, Balloy, Bazoches-lès-Bray, Bois-le-Roi, Boissettes, Boissise-La-Bertrand, Boissise-Le-Roi, Bray-sur-Seine, Champagne-sur-Seine, Chartrettes, Châtenay-sur-Seine, Dammarie-les-Lys, Fontainebleau, Fontaine-le-Port, Gravon, Grisy-sur Seine, Héricy, Jaulnes, La Grande Paroisse, La Rochette, La Tombe, Le Mée-sur-Seine, Livry-sur-Seine, Marolles-sur-Seine, Melun, Montereau-Fault-Yonne, Mousseaux-lès-Bray, Mouy-sur-Seine, Nandy, Noyen-sur-Seine, Samois sur-Seine, Samoreau, Seine-Port, Saint-Germain-Laval, Saint-Sauveur-lès-Bray, Saint-Fargeau-Ponthierry, Saint-Mammès, Thomery, Villiers-sur-Seine, Varennes-sur-Seine, Vaux-Le-Pénil, Vernou-la-Celle-sur-Seine, Villenauxe-la-Petite, Vimpelles, Vulaines-sur-Seine

Département 78

Houilles, Carrières-sur-Seine, Croissy-sur-Seine, Le Vésinet, Chatou, Le Pecq, Bougival, Louveciennes, Le Port-Marly, Sartrouville, Maisons-Laffitte, Le Mesnil-le-Roi, Achères, Conflans-Sainte-Honorine, Andrésy, Poissy, Carrières-sous-Poissy, Villennes-sur-Seine, Médan, Triel-sur-Seine, Vernouillet, Vaux-sur-Seine, Meulan, Mézy-sur-Seine, Les Mureaux, Flins-sur-Seine, Juziers, Aubergenville, Épône, Mézières-sur-Seine, Gargenville, Issou, Porcheville, Guerville, Limay, Mantes-la-Ville, Mantes-la-Jolie, Follainville-Dennemont, Rosny-sur-Seine, Guernes, Rolleboise, Méricourt, Saint-Martin-la-Garenne, Mousseaux-sur-Seine, Moisson, Freneuse, Bonnières-sur-Seine, Gommecourt, Bennecourt, Jeufosse, Port-Villez, Limetz-Villez, Maurecourt, Saint- Germain-en-Laye, Verneuil-sur-Seine, Hardricourt, Montesson

Département 92

Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Saint-Cloud, Suresnes, Puteaux, Neuilly-sur-Seine, Courbevoie, Levallois-Perret, Asnières-sur-Seine, Clichy, Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne, Colombes, Nanterre, Rueil-Malmaison.

Département 93

Saint-Ouen, L'Île-Saint-Denis, Saint-Denis, Épinay-sur-Seine, Aubervilliers, Bobigny, Sevran, Aulnay-sous-Bois, Bondy, Les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Tremblay-en-France, Villepinte, Gournay-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Sec.

Département 91

Le Coudray-Montceaux, Corbeil-Essonnes, Saint-Germain-lès-Corbeil, Soisy-sur-Seine, Évry, Ris-Orangis, Viry-Châtillon, Draveil, Juvisy-sur-Orge, Athis-Mons, Vigneux-sur-Seine, Grigny, Etioilles, Morsang-sur-Seine, Saint-Pierre-du-Perray, Saintry-sur-Seine.

Département 94

Ablon-sur-Seine, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges, Orly, Choisy-le-Roi, Vitry-sur-Seine, Alfortville, Ivry-sur-Seine, Charenton-le-Pont, Bonneuil-sur-Marne, Nogent-sur-Marne, Créteil, Champigny-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés, Joinville-le-Pont, Saint-Maurice, Bry-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne, Maisons-Alfort, Sucy-en-Brie, Ormesson-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Limeil-Brévannes, Boissy-Saint-Léger, Ormesson-sur-Marne

Département 95

Argenteuil, Bezons, Corneilles-en-Parisis, La Frette-sur-Seine, Herblay, Vetheuil, Haute-Isle, La Roche-Guyon, Asnières-sur-Oise, Bruyères-sur-Oise, Noisy-sur-Oise, Bernes-sur-Oise, Beaumont-sur-Oise, Persan, Mours, Champagne-sur-Oise, Parmain, L'Isle-Adam, Valmondois, Butry-sur-Oise, Mériel, Auvers-sur-Oise, Méry-sur-Oise, Saint-Ouen-l'Aumône, Pontoise, Cergy, Eragny-sur-Oise, Vauréal, Jouy-le-Moutier, Neuville-sur-Oise

3. Aperçu des incidences potentielles sur l'environnement

Comme le demande le Code des transports, les chapitres C, F et G du Plan Stratégique 2020-2025 feront l'objet d'une évaluation environnementale stratégique, menée en parallèle de son élaboration.

L'évaluation environnementale permettra d'identifier les actions du Plan Stratégique qui pourraient avoir une incidence potentielle sur l'environnement et, pour les projets d'aménagements, de mettre en place une démarche ERC (Eviter, Réduire, Compenser) pour limiter les incidences négatives éventuelles.

Les principales thématiques environnementales abordées dans l'évaluation environnementale et les enjeux associés sont repris ci-dessous :

| Principales thématiques | Enjeux |
|---|---|
| Consommation d'espaces | Réduire le taux d'artificialisation en favorisant le développement du Port sur le Port et en mettant en œuvre la démarche ERC |
| Hydromorphologie de l'estuaire | Circulation des eaux et maintien ou accroissement des surfaces de vasière |
| Qualité des eaux superficielles et souterraines | Non dégradation de la qualité des eaux |
| Zones humides | Non dégradation des zones humides |
| Biodiversité terrestre, estuarienne et marine | Non dégradation de la biodiversité |

| | |
|--|--|
| Continuités et fonctionnalités écologiques | Non dégradation des continuités et des fonctionnalités écologiques |
| Paysage et patrimoine | Non dégradation du paysage |
| Risques technologiques et naturels | Prise en compte des risques technologiques et naturels |
| Qualité de l'air – GES - Bruit | Réduction des émissions |
| Cadre de vie– Interface ville-Port | Acceptabilité de l'activité portuaire par les territoires |

4. Modalités déjà envisagées, de concertation préalable du public

4.1 La concertation mis en place dans l'élaboration du Plan Stratégique

Le Plan Stratégique HAROPA est le fruit d'un travail collectif de concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire : clients, collectivités, associations, usagers, riverains, ... Plusieurs réunions de concertation ont déjà été menées.

Concertation avec les clients

Les principaux clients des ports HAROPA ont pu exprimer leurs attentes à l'égard de HAROPA lors d'une réunion le 17 juillet 2019, pour permettre de structurer le Plan stratégique autour d'une trajectoire et d'une organisation ciblées clients, en mesure de créer et de délivrer davantage de valeur ajoutée.

Concertation avec les territoires

Les acteurs des territoires de l'Axe Seine se sont réunis le 11 juillet 2019 dans des ateliers autour des thématiques suivantes : transition écologique, innovation, multimodalité, développement économique local et emploi, interface ville-port et attractivité des territoires portuaires.

Des réunions locales d'écoute territoriales ont été organisées dans chacun des trois ports : le 1er octobre à Paris, le 2 octobre au Havre et le 10 octobre à Rouen.

Concertation avec les Conseils de Développement des GPM

Plusieurs réunions des Conseils de Développement des GPM ont permis également d'échanger et de concerter sur les différentes thématiques du Plan Stratégique et en particulier sur le volet environnement et transition écologique ainsi que sur le volet territorial.

Concertation avec le Comité RSE de Ports de Paris

Le comité RSE de Ports de Paris a été saisi par la préfiguration afin qu'il puisse contribuer aux réflexions sur le volet territorial francilien. Il a également été convenu d'élargir le comité aux membres du Conseil d'Administration qui souhaitent contribuer, ainsi qu'à des personnes qualifiées. Le comité s'est réuni à deux reprises en juillet et septembre 2019 pour proposer une contribution qui s'articule autour de 3 thématiques : « des flux, des territoires, des gens ».

Les Conseils de Développement des GPM et le Comité RSE du port de Paris ont établis des propositions qui ont été présentées lors des réunions locales d'écoute territoriales. Ces contributions sont disponibles sur la plateforme HAROPA : https://concertationPlan_strategique.haropaports.com

4.2 La concertation préalable du public

HAROPA permet également à chacun de participer à l'élaboration du Plan Stratégique : une plateforme est mise à disposition sur laquelle chaque client des ports, chaque acteur du territoire, chaque citoyen peut, par le biais d'un formulaire ou dans le cadre d'une contribution libre, s'exprimer sur le Plan Stratégique du futur établissement portuaire. Cette plateforme, accessible à tous, donne également toutes les précisions sur la construction de ce "futur HAROPA". L'accès à la plateforme est le suivant : https://concertationPlan_strategique.haropaports.com

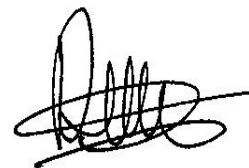
En complément et en vertu de l'article L121-17 du Code de l'Environnement, HAROPA prend l'initiative d'organiser une concertation préalable selon les modalités librement fixées et dans le respect des articles L121-15-1 à L.121-17 et R 121-19 à R.121-24 du même code.

Une concertation préalable d'une durée minimum de 15 jours et d'une durée maximale de 3 mois est envisagée au cours de la phase d'élaboration du Plan Stratégique. Les modalités de concertation préalable prévues sont les suivantes :

- Registre de concertation préalable mis à disposition du public pour lui permettre de s'exprimer. Ce registre sera disponible au siège des trois ports : Le Havre, Rouen et Paris
- Plateforme accessible à tous https://concertationPlan_strategique.haropaports.com où chacun peut s'exprimer.

Toutes les modalités de la concertation préalable seront communiquées au public au moins 15 jours à l'avance sur le site internet HAROPA, par voie d'affichage au siège de chacun des Ports et par voie de presse.

La présente déclaration d'intention est publiée et téléchargeable sur le site internet HAROPA (<https://www.haropaports.com>) et sur le site internet des services de l'Etat dans les départements concernés et publiée par le biais d'un affichage dans les locaux des Ports du Havre, de Rouen et de Paris.



Madame Catherine RIVOALLON PUSTOC'H